



Confédération suisse

La Présidente

CH-3003 Berne GS-UVEK

Service du Parlement du Canton de Bâle-Ville
Helmut Hersberger
Président du Conseil Rhénan
Hôtel de Ville
Marktplatz 9
4001 Bâle

Berne, le 11 avril 2017

Appui donné au 3^e Programme d'agglomération de Bâle par la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier du 20 mars 2017 ainsi que pour votre engagement en faveur d'une planification et d'un développement stratégiques concertés dans l'espace trinational de Bâle.

Étant donné que les agglomérations ont déposé des demandes de financement qui dépassent largement les fonds disponibles, la Confédération se voit confrontée au défi majeur de fixer strictement les priorités. Il est d'une importance centrale qu'une concertation étroite soit établie entre l'évaluation des mesures issues du Programme d'agglomération et les processus d'évaluation qui sont parallèlement en cours dans le cadre des programmes de développement stratégiques des infrastructures routière et ferroviaire (STEP). Ce processus d'évaluation et de concertation doit se faire en fonction de critères et de conditions d'ensemble prédéterminés. Ces dernières sont décrites dans les instructions portant sur la vérification et le cofinancement des Programmes d'agglomération de 3^e génération de l'Office fédéral de l'Aménagement du territoire (ARE). Il est clair à cet égard que tous les programmes qui y figurent ne peuvent être cofinancés. Comme pour toutes les régions, la hiérarchisation des priorités de la région de Bâle sera exposée de manière compréhensible. Ces résultats ne seront toutefois pas disponibles d'ici la réunion de juin de cette année que vous évoquez.

Il est prévu que le Conseil fédéral débute à l'automne de 2017 la procédure de consultation pour la prochaine étape du programme ferroviaire STEP. Les consultations en vue du déblocage des fonds concernant la circulation de l'agglomération de 3^e génération ainsi que le programme routier STEP sont prévues pour le début de 2018. À la fin, le Conseil fédéral remettra ces trois programmes d'infrastructures aux Chambres fédérales pour adoption.

Mes vœux de succès vous accompagnent dans votre coopération au sein du Conseil Rhénan et je vous remercie pour votre engagement en faveur de l'agglomération de Bâle.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

(signé)

Doris Leuthard
Présidente de la Confédération suisse